TITRE PROFESSIONNEL CHEF D'ÉQUIPE TRAVAUX PUBLICS - OPTION ROUTE (RNCP40402)

576TP

Cette formation est éligible au CPF.
Ce Titre Professionnel est également accessible par la voie de l'apprentissage. Dans ce cas, le coût de la formation n'est pas à la charge de l'apprenant.

Option complémentaire possible en sus : AIPR Encadrant.

Objectifs

Rendre le futur Chef d'équipe capable d'organiser, de faire réaliser techniquement les travaux qui lui sont confiés avec le souci permanent d'une bonne gestion de l'équipe de production.
Lien vers mon compte formation: https://www.moncompteformation.gouv.fr/

Public Visé

Pour les chefs d'équipes ou ouvriers confirmés postulant à la fonction.

Durée

315.00 Heures 45 Jours

Pré Requis

- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des travaux publics, dans une des activités objet de la certification
- Minimum une certification professionnelle de niveau 4 (type Bac Pro travaux publics, bac STI2D ou dans l'une des activités objet de la certification) pour les contrats de professionnalisation
- Être en possession de l'AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Parcours pédagogique

RNCP40402BC01 - Gérer les ressources d'un chantier de travaux publics
- Lire et exploiter les plans à partir des documents d'exécution d'un chantier de travaux publics afin d'interpréter les symboliques des plans d'exécution et contrôler les quantités fixées, dans le but de préparer la future implantation et s'approprier les futures tâches à faire réaliser par son équipe
- Utiliser les documents nécessaires à la gestion de chantier, que sont le bordereau de prix, le détail quantitatif estimatif, le planning, et le cahier des clauses techniques particulières d'un marché de travaux public, dans le but de vérifier les données techniques et la faisabilité des travaux et collecter les éléments du rapport journalier du chantier
- Appliquer la législation sociale, à partir des plannings des ressources en main d'œuvre, en contrôlant l'adéquation des compétences du personnel de son équipe et l'affectation aux différents postes dans le but de s'assurer du respect des règles du travail (horaires, repos….) et des habilitations obligatoires pour l'exécution des travaux
- Communiquer et animer son équipe, à partir de consignes orales, de croquis d'exécution, destinés aux opérationnels de son équipe et aux intervenants extérieurs (sous-traitants), dans le but de faire réaliser les tâches du chantier dans les délais définis et conformément à la qualité d'exécution attendue
- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

RNCP40402BC02 - Mettre en œuvre les techniques appropriées sur un chantier routier
- Faire réaliser la structure de chaussée et les revêtements, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction d'une route et la qualité demandée par le client
- Faire réaliser les réseaux divers et les ouvrages annexes, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction de réseaux, de maçonneries et de petits ouvrages (grille, bouche avaloir, boite de branchement…) liés aux chantiers routiers et la qualité demandée par le client
- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et des plans de prévention définis pour le chantier, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

RNCP40402BC03 - Implanter et organiser les tâches d'un chantier routier
- Implanter un chantier en planimétrie et altimétrie, à partir des plans du chantier routier et avec du matériel de topographie dans le but de localiser l'emprise des travaux et permettre aux opérationnels de son équipe de positionner les cordeaux
- Organiser le travail de son équipe, à partir du travail journalier à effectuer sur le planning, en attribuant les tâches à réaliser selon les compétences de chaque opérationnel de l'équipe et en vérifiant l'affectation des moyens utilisés en fonction des impératifs de délais, et en rendant compte à sa hiérarchie par un rapport journalier de chantier (quantitatif), jusqu'au repliement du chantier
- Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux.

Certificateur : ASS GESTION CENTRE FORMATION CONTI FNTP
Date d'enregistrement : 28/03/2025
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40402/

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Remise du cours dispensé sur support papier,
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage, fiche de satisfaction stagiaire
- Attestation de stage
- Validation par un titre professionnel homologué RNCP

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 10 Personnes